



Présidence de la
Polynésie française

**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE
GOUVERNEMENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE**

Papeete, le 2 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Fonds intercommunal de péréquation : réunion du Comité des
Finances Locales**

Le 2 mars 2017, au Haut-commissariat de la République

Dans le cadre de la gestion du Fonds Intercommunal de Péréquation (FIP), le Comité des Finances Locales (CFL) s'est tenu ce jour sous la coprésidence du Haut-Commissaire de la République et du Président de la Polynésie française. Les membres du comité ont dressé le bilan de l'exercice 2016 et voté le budget 2017 qui arrête notamment la liste des projets communaux et intercommunaux financés par le FIP.

L'Etat et le Pays contribuent au FIP, respectivement, à hauteur de 1,88 et de 15,68 milliards de francs.

Le FIP finance les dotations de fonctionnement de l'ensemble des communes mais aussi de nombreux projets d'investissement, en complément d'autres financements, comme par exemple le nouveau Contrat de projets État-Pays-Communes entré en vigueur en 2015.

En 2017, le FIP continue de bénéficier de la poursuite du rattrapage, par la Polynésie française, de ses contributions au titre des années antérieures.

Le niveau des dotations libres d'emploi versées aux communes progresse de 2 % et permet ainsi de renforcer leur capacité à financer des projets d'investissements structurants.

Les participants à ce comité ont également programmé 96 nouvelles opérations pour un montant total de plus de 2,5 milliards de francs. Ces projets s'ajoutent aux 249 engagés les années passées et toujours en cours de réalisation.

Ces investissements concernent en premier lieu des constructions scolaires, elles représentent plus de 75 % des crédits mobilisés, mais également des équipements relevant des domaines de la sécurité civile ou encore de l'environnement.

Le FIP participe ainsi, aux côtés d'autres sources de financement, à la relance de programmes d'investissements communaux, en soutenant et en accompagnant les communes et intercommunalités dans leurs missions de service public.

Quelques exemples de projets financés :

- la mise en conformité et la reconstruction partielle de l'école primaire de Hataitararoa à Raivavae (221 M de Fcfp).
- la mise en conformité de l'école maternelle de Puurai à Faa'a (158 M de Fcfp)
- la reconstruction du groupe scolaire de Papetoai à Moorea-Maiao selon les normes bioclimatiques (380 M de Fcfp)
- la rénovation et la mise aux normes de l'école élémentaire de Maeva à Huahine (218 M de Fcfp)
- la reconstruction de l'école primaire de Taunoa (tranche 1) à Tahaa (215 M de Fcfp)
- la reconstruction de l'école élémentaire de Rikitea à Gambier (212 M de Fcfp)
- la reconstruction de l'école primaire de Ahe selon les normes abri para-cyclonique (166 M de Fcfp)
- la réfection du dortoir des garçons de l'école primaire de Hakahau à Ua Pou (34 M de Fcfp)
- l'acquisition de divers matériels et véhicules de secours pour les pompiers, de sirènes d'alerte tsunami (209 M. de Fcfp) pour compléter les équipements de plusieurs communes
- travaux d'adressage au profit de quatre communes pour un montant de 96 M Fcfp
- l'installation de panneaux photovoltaïques pour des communes des îles Marquises, Australes et Iles du Vent (53 M. de Fcfp)
- l'acquisition de logiciels ou matériels informatiques pour des communes de l'ensemble des archipels (51 M. de Fcfp)

Pour préparer les investissements de demain, le comité des finances locales a également décidé de financer la réalisation d'études portant sur :

- la recherche de nouvelles ressources en eau dans la commune de Paea (32 M de Fcfp)
- l'assainissement des eaux usées des communes de Teva I Uta et de Nuku-Hiva (33 M de Fcfp)
- l'actualisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable de la commune de Nuku-Hiva (11 M de Fcfp)
- la reconstruction de l'école primaire de Kaukura (Arutua) et Takaroa selon les normes abri para-cyclonique (12 M de Fcfp)